

Monsieur le Ministre Carlo Di Antonio
Chaussée de Louvain 2

5000Namur

St.Vith, le 22.12.2012

Concerne: La soirée d'information du 20.12.2012 à St.Vith

Cher Monsieur le Ministre,

Dans le courant de la discussion vous avez affirmé que ni l'État Fédéral ni la Région Wallonne ne possèdent les moyens financiers pour pouvoir payer aux agriculteurs belges les sommes nécessaires afin de compenser les frais de production nettement plus élevés des produits laitiers et de la viande en Belgique par rapport aux pays de l'Europe de l'est. Pour assurer la sauvegarde des fermes familiales en Wallonie il faudrait donc que la Belgique utilise un moyen légal pour se procurer les moyens financiers nécessaires.

La façon la plus simple et la plus efficace serait que la Belgique, c-à-d la Banque Nationale Belge, émette pour les projets publiques une monnaie complémentaire, souveraine et donc sans intérêts pour l'État Belge. Je vous joins en annexe la pétition en question adressée à la chambre des députés.

Je suggère que vous puissiez utiliser votre mandat de ministre afin d'inciter un débat sur ce moyen de financement légal en Belgique.

Avec mes salutations très sincères,

Dr. Joseph Meyer
Klosterstrasse 40, 4780 St.Vith
www.systememonetaire.be